

Fidelity Investments Canada

Rapport 2022 sur l'investissement durable





Table des matières

Avant-propos	1
Aperçu	2
L'investissement durable chez Fidelity	3
Intégration des facteurs ESG dans le processus de recherche sur les placements de Fidelity	4
Participation active	7
Processus d'intervention et de vote par procuration de Fidelity	9
Sommaire des votes par procuration en 2022	12
Faits saillants de nos dialogues en 2022	16



Avant-propos

Chez Fidelity Investments Canada, nous avons toujours eu à cœur de procurer de la valeur à nos clients et à nos partenaires en leur fournissant un service exceptionnel et en faisant fructifier leurs placements. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour offrir une expérience client hors pair depuis la création de la société en 1987 et cela demeurera notre objectif alors que nous nous tournons vers l'avenir.

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à des changements sociaux et environnementaux qui ont eu des incidences complexes et multidimensionnelles sur l'économie mondiale. Les gouvernements, les entreprises et les sociétés évaluent constamment les occasions et les défis que ces changements représentent et réagissent en conséquence. Au même moment, les considérations relatives à l'investissement axé sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ou l'« investissement durable », exercent une influence croissante sur le secteur des placements et la dynamique du marché.

En tant que société de gestion d'actifs, nous sommes déterminés à continuellement étendre nos ressources de recherche locales et mondiales dans l'ensemble des catégories d'actifs. L'investissement durable est une philosophie en constante évolution, mais nous nous efforçons d'adopter des pratiques exemplaires et de les intégrer à nos processus de recherche et de gestion des placements. Cette démarche s'appuie sur nos capacités de recherche fondamentale ascendante de calibre mondial, qui sont essentielles pour répondre à nos objectifs visant à dégager des rendements à long terme solides et créer de la valeur pour nos clients.

Dans le *Rapport 2022 de Fidelity Investments Canada sur l'investissement durable*, nous décrivons ce qui oriente notre approche à l'égard de l'investissement durable – c'est-à-dire la recherche sur les enjeux ESG, la gérance des placements, la communication, les solutions d'investissement durable et la collaboration – et expliquons comment cette approche soutient notre engagement à offrir une expérience client exceptionnelle.

Plus précisément, nous espérons que vous acquerrez une meilleure compréhension des progrès que nous avons réalisés pour intégrer des considérations liées aux facteurs ESG à notre processus de recherche, de nos interventions auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons et de nos activités de vote par procuration.

Nous poursuivrons cet important travail et ferons le point sur notre démarche d'investissement durable d'une façon transparente pour vous aider à effectuer votre diligence raisonnable et à prendre des décisions éclairées.

Nous vous remercions de votre temps et de votre soutien continu.

Meilleures salutations,

Andrew Marchese

*Chef des placements et gestionnaire de portefeuille
Fidelity Investments Canada*

Aperçu

Fidelity Investments Canada s.r.i. est une société de gestion d'actifs mondiale qui est au service des investisseurs canadiens depuis plus de 35 ans. Nous nous sommes fixé comme mission d'aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde grâce à nos capacités de gestion exceptionnelles d'envergure mondiale.

Notre réseau mondial de professionnels en placement nous permet de mener des recherches rigoureuses et d'analyser une vaste mosaïque de facteurs afin de repérer les occasions et les risques associés aux nombreuses régions et catégories d'actifs, ainsi qu'aux différents styles de placement. Au cours des dernières années, la durabilité occupe une place de plus en plus importante dans ce processus. À notre avis, il est essentiel de mettre en place une méthode de recherche qui détermine, évalue et surveille les facteurs ESG et financiers importants pour toutes les sociétés que nous suivons, afin de soutenir notre objectif de création d'une valeur à long terme pour nos investisseurs.

Nous croyons que notre rôle de gestionnaire de placements actif nous confère une responsabilité importante lorsque nous communiquons avec les équipes de direction des sociétés. En plus d'éclairer nos décisions de placement, ces discussions régulières peuvent également servir à encourager les équipes de direction des sociétés à améliorer leurs procédures et leurs politiques. Nos échanges avec les sociétés ont pour but de nous aider à comprendre leur stratégie et la façon dont celle-ci influera sur la valeur pour les actionnaires à long terme. Nous n'utilisons pas ces occasions pour établir la stratégie d'une société, mais plutôt pour nous assurer que l'équipe de direction prend en considération tous les risques et les occasions qui ont une incidence sur ses activités. Nous espérons tirer parti de notre position pour discuter du parcours de chaque société vers un avenir plus durable.

Le présent rapport a été fourni par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) à titre informatif seulement. Il comprend des exemples d'activités d'investissement durable menées par Fidelity et FIL Limited (FIL) seulement et l'information est à jour à la date de publication. Le rapport peut faire référence à des facteurs ESG dont Fidelity et FIL peuvent tenir compte dans le cadre de leur processus de recherche ou de placement. Il ne reflète pas l'approche d'une autre société ou de sous-conseillers de Fidelity Investments comme Fidelity Management & Research Company LLC, FIAM LLC, Geode Capital Management, LLC et State Street Global Advisors Ltd. quant à la recherche sur les enjeux ESG, l'intendance et l'investissement durable, de manière spécifique ou générale.



L'investissement durable chez Fidelity

La stratégie de placement durable de FIC

Nous sommes une société de placement et, à ce titre, notre priorité absolue consiste à créer de la valeur pour nos clients en dégagant de solides rendements. Nous nous engageons à prendre en compte le développement durable dans le cadre de notre recherche sur les placements et à offrir une variété de solutions d'investissement durable.



La démarche d'investissement durable de Fidelity comporte cinq éléments.

- 1. Recherche ESG.** Les facteurs ESG importants constituent l'un des nombreux éléments de recherche pris en compte dans l'évaluation des titres. Fidelity estime que les facteurs ESG jouent un rôle important dans le processus de recherche global et qu'ils peuvent aider à repérer des sociétés susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs. Elle intègre également les cotes ESG et les cotes de durabilité, exclusives et de tiers, pour éclairer ses recherches sur les placements. Les sociétés sont évaluées en fonction des facteurs ESG qui sont pertinents et qui ont une incidence sur leurs activités à long terme.
- 2. Gestion des placements.** Nous sommes l'un des principaux gestionnaires d'actifs au monde et, à ce titre, nous pouvons encourager les sociétés à prendre des décisions d'affaire plus éclairées, principalement au moyen de nos interactions et en exerçant nos droits de vote par procuration. Nos interventions auprès des sociétés font partie de notre processus de recherche fondamentale et nous discutons habituellement avec l'ensemble des émetteurs. Nous insistons sur les facteurs ESG et sur d'autres facteurs qui ont un impact important sur le risque ou le rendement potentiel des placements. Le vote par procuration est exercé pour l'ensemble des fonds Fidelity conformément aux lignes directrices concernant le vote par procuration de chaque sous-conseiller, qu'un fonds soit axé sur les facteurs ESG ou non.
- 3. Communication.** Nous nous efforçons de faire preuve de transparence envers nos investisseurs au sujet de leurs placements, et de leur présenter les attributs des produits d'investissement durable que nous offrons de façon à ce qu'ils puissent mieux comprendre les caractéristiques ESG de nos fonds. Nous cherchons également à renseigner nos clients sur les questions liées aux facteurs ESG, notamment au moyen d'articles sur le leadership éclairé, de webémissions et d'événements, tout en faisant la promotion de nos capacités en matière d'investissement durable.
- 4. Solutions de placement durables.** La mission de Fidelity consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de stratégies de placement de premier ordre pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels. Par ailleurs, Fidelity est déterminée à élaborer et à offrir une vaste gamme de solutions d'investissement durable à l'intention des clients qui souhaitent harmoniser leurs placements à leurs valeurs afin de répondre à leurs aspirations et à leurs besoins financiers.
- 5. Collaboration.** Fidelity a fait preuve d'un engagement à respecter et à favoriser l'adoption et l'application des meilleures pratiques d'investissement durables en devenant signataire des Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies. Elle est également membre de l'Association pour l'investissement responsable, et participe à l'initiative Climate Action 100+. Ces collaborations nous permettent de demeurer au fait des progrès relatifs aux enjeux ESG dans le secteur et de confirmer si nos efforts vont dans le bon sens.

Intégration des facteurs ESG dans le processus de recherche sur les placements de Fidelity



Intendance

Fidelity fait principalement appel à des styles de placement actifs fondés sur une recherche fondamentale ascendante rigoureuse. Notre objectif premier consiste à offrir un rendement à long terme à nos clients. Nous estimons que l'acquisition d'une compréhension approfondie de tous les aspects des sociétés dans lesquelles nous investissons, y compris les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance, est essentielle à notre réussite.

Fidelity croit que le respect de normes élevées en matière de responsabilité d'entreprise est une pratique sensée. Le processus de recherche sur les placements entrepris par nos analystes et gestionnaires de portefeuille tient compte des facteurs ESG lorsqu'ils ont une incidence importante sur le risque de placement ou le potentiel de rendement. Fidelity estime que les facteurs ESG jouent un rôle important dans le processus de recherche global et qu'ils peuvent aider à repérer des sociétés susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs.

Dans le cas des fonds qui ne sont pas axés sur les facteurs ESG, les gestionnaires de portefeuille ont toute latitude pour déterminer la pertinence et l'importance de ces facteurs dans l'évaluation d'une société, le cas échéant, conformément à leurs objectifs et stratégies de placement et à l'univers des placements du fonds.

Processus de recherche sur les placements

Les facteurs ESG figurent parmi les nombreuses données de recherche prises en compte dans l'évaluation d'un titre et sont des aspects importants du processus de recherche global. Fidelity se sert de cotes ESG et de cotes de durabilité exclusives ou provenant de tiers pour éclairer ses

recherches sur les placements. Les cotes exclusives de Fidelity sont établies en fonction de données fondamentales et sont déterminées par les spécialistes en recherche à l'échelle de l'organisation qui s'appuient sur de multiples sources de données, y compris les informations publiques, les rencontres avec les dirigeants des entreprises et les données de tiers, telles que les données de recherche sur les facteurs ESG de MSCI, qui sont utilisées pour compléter nos propres recherches fondamentales. Les sociétés sont évaluées en fonction des facteurs ESG qui sont pertinents et importants pour leurs activités à long terme. Les cotes exclusives servent d'évaluation prospective de la façon dont une société intègre les considérations ESG dans son modèle d'affaires, ainsi que de sa performance et de sa trajectoire en la matière. Le processus de contrôle des risques, des facteurs et des occasions ESG s'inscrit dans le cadre du processus de recherche fondamentale, qui comprend l'évaluation des facteurs financiers et ESG importants pour toutes les sociétés couvertes. Ce processus est mis à jour régulièrement.

En ce qui concerne nos stratégies de gestion active, les analystes en placement de Fidelity, qui sont le principal point de contact entre Fidelity et les sociétés dans lesquelles nos fonds investissent, procèdent à une analyse quantitative et qualitative approfondie des placements potentiels.

Les rencontres sont complétées par des visites sur place et des appels ponctuels, au besoin. Les sources d'information peuvent inclure les clients, les fournisseurs, les concurrents, les experts externes du secteur, les analystes en placement côté vendeur et les autres actionnaires, avec qui nous communiquons à la fois directement et par l'entremise de réseaux intermédiaires.



Intégration des facteurs ESG

L'analyse des facteurs ESG est principalement réalisée au niveau des analystes de nos équipes de placement. Nos gestionnaires de portefeuille peuvent également jouer un rôle actif dans l'analyse des effets potentiels des facteurs ESG pertinents lorsqu'ils prennent des décisions de placement.

En ce qui concerne nos stratégies de gestion active, notre approche de placement implique une recherche ascendante. En plus d'étudier la situation financière et les résultats, nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes procèdent également à une analyse qualitative des placements potentiels. Ils examinent les activités, les clients et les fournisseurs afin d'avoir une vue d'ensemble de chaque société dans laquelle nous investissons.

Voici des exemples de facteurs ESG que nos équipes de placement peuvent prendre en compte dans le cadre de leur processus de recherche fondamentale :

- la gouvernance d'entreprise (p. ex., structure du conseil d'administration, rémunération des cadres supérieurs);
- les droits des actionnaires (p. ex., élection des administrateurs, modifications apportées au capital);
- les changements apportés à la réglementation (p. ex., restrictions sur les émissions de gaz à effet de serre, codes de gouvernance);
- les menaces physiques (p. ex., conditions météorologiques extrêmes, changements climatiques, pénuries d'eau);
- les problèmes de marque et de réputation (p. ex., antécédents négatifs en matière de santé et de sécurité, atteintes à la cybersécurité);
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement (p. ex., augmentation du nombre de décès, taux d'absence résultant d'une blessure, relations de travail);
- les pratiques de travail (p. ex., respect des dispositions relatives à la santé, à la sécurité et aux droits de la personne).

L'équipe de FIL responsable de l'investissement durable travaille en étroite collaboration avec la division de gestion des placements de Fidelity et joue un rôle clé dans la mise en œuvre du cadre d'investissement durable de FIL :

- collaboration avec l'équipe responsable des placements à l'échelle mondiale, dans l'ensemble des catégories d'actifs, pour aider à intégrer les questions ESG au processus de recherche, s'il y a lieu;
- échanges avec les sociétés dans lesquelles nous investissons au sujet des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, y compris les facteurs liés au climat;
- compréhension approfondie des thèmes et des tendances ESG actuels dans le monde entier;
- participation à des séminaires et à des conférences externes portant sur les tendances ESG et l'intégration des facteurs ESG;
- formation sur les facteurs ESG destinée à l'équipe de placement et à tout le personnel de l'entreprise;
- communication de l'information interne sur les facteurs ESG, y compris les rapports des analystes sur les thèmes et les enjeux ESG nouveaux ou existants, les examens des gestionnaires de portefeuille et les analyses du secteur;
- traitement des questions spécifiques des clients sur les facteurs ESG;
- application des lignes directrices de Fidelity concernant le vote par procuration;
- production de rapports destinés aux clients sur l'intégration des facteurs ESG et le vote par procuration, sur demande.

Au 31 décembre 2022, FIL employait 34 spécialistes attirés à l'investissement durable.

Cotes ESG exclusives

La méthodologie des cotes ESG de Fidelity a été conçue par nos collègues de FIL et s'applique à tous les fonds gérés par Fidelity et sous-gérés par FIL. Il s'agit de cotes prospectives qui visent à évaluer la capacité d'un émetteur à gérer les enjeux de développement durable qui ont une incidence sur ses activités, afin de déterminer si les actions de ses dirigeants soutiennent la création de valeur à long terme pour les actionnaires ou sont susceptibles d'y nuire. Les cotes sont uniques, car elles sont tournées vers l'avenir et se basent sur les rencontres avec les sociétés et la diligence raisonnable des analystes fondamentaux de Fidelity pour repérer et évaluer les risques ESG propres à chaque émetteur.

Nos cotes ESG sont intégrées à notre processus de placement et sont mises à la disposition de tous les membres de la division de gestion des placements de Fidelity par l'intermédiaire de notre plateforme de recherche interne. Elles constituent une source supplémentaire de renseignements et un outil pour appuyer les décisions de placement.

En quoi consistent les cotes ESG de Fidelity?

Les cotes ESG de Fidelity sont constituées d'une combinaison d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui visent à traiter les principaux problèmes dans chaque secteur en fournissant un point de vue global et prospectif des pratiques ESG d'une entreprise. En 2021, nous avons lancé la deuxième itération de notre approche en nous appuyant sur le succès de la première. La méthode d'évaluation reflète l'évolution de la démarche de FIL et de FIC en matière d'intégration des facteurs ESG et repose sur le principe de la double importance relative, en mettant l'accent sur les facteurs ESG du point de vue du risque commercial ainsi que du point de vue des répercussions environnementales et sociétales des activités d'une société.

Nos analystes attribuent une cote de A (meilleure) à E (pire) à chaque société évaluée. La cote A est donnée aux sociétés qui comprennent très bien les enjeux ESG pouvant avoir une incidence sur la valeur à long terme pour leurs actionnaires, et qui les gèrent de façon proactive. Pour la cote E, c'est l'inverse.

Comment les cotes de Fidelity nous procurent-elles un avantage concurrentiel?

Les cotes ESG de Fidelity sont fondées sur notre recherche ascendante sur les sociétés ainsi que sur nos rencontres régulières avec l'équipe de direction et le conseil d'administration des sociétés faisant partie de notre bassin de 4 000 émetteurs. Pour effectuer nos évaluations en matière de développement durable, nous utilisons des données

quantitatives spécifiques et exhaustives. Nous complétons ensuite ces évaluations quantitatives, qui sont habituellement rétrospectives, à l'aide des données qualitatives fournies par nos spécialistes en analyse fondamentale et en investissement durable. Cela nous permet de faire en sorte que nos évaluations soient prospectives et mettent l'accent sur les enjeux qui comptent vraiment.

Les cotes sont attribuées par les analystes en placement de Fidelity et de FIL à l'échelle mondiale. Nos analystes collaborent entre eux dans l'ensemble des catégories d'actifs et organisent chaque année plus de 20 000 rencontres avec des dirigeants d'entreprise. Ils actualisent les cotes au moins une fois par année, ainsi qu'à chaque fois qu'un événement ESG d'importance survient.

Nous avons évalué l'importance relative des facteurs ESG pour plus de 120 sous-secteurs individuels. Chacun de ces profils est formé à partir d'indicateurs ESG qui sont sélectionnés et pondérés individuellement. Une telle granularité permet de créer des ensembles d'indicateurs plus ciblés et plus pertinents pour chaque sous-secteur.

Les conclusions concernant chaque indicateur sont regroupées au niveau des trois piliers ESG (environnemental, social et gouvernance), qui sont ensuite combinés pour générer une notation ESG globale de l'émetteur et une cote visant à évaluer ses progrès.

Nous nous attardons à quatre éléments en particulier : la sensibilisation, les efforts, les résultats et l'orientation du changement. Autrement dit, nous tenons compte autant des ambitions futures d'une société que de ses efforts passés. Il est important pour nous de savoir si l'orientation que prend une société en est une de « stabilité », de « progrès » ou de « détérioration ». Nous nous tournons vers l'avenir plutôt que vers le passé, car nous croyons que c'est là que réside la valeur pour les investisseurs, et c'est ce qui distingue nos cotes.

En plus de nos propres cotes exclusives, nous utilisons les données de fournisseurs de recherches et de cotes externes, comme MSCI et ISS Climate Solutions, pour compléter notre processus de recherche interne.



Participation active

La démarche de Fidelity en matière de participation active comprend les rencontres avec les sociétés et les votes par procuration que nous effectuons. Nous entreprenons ces démarches afin de mieux comprendre l'approche ESG de chaque société et les risques et occasions qui y sont liés, et de nous assurer que ses pratiques ne donnent pas lieu à des risques ESG importants n'ayant pas été pris en compte.

Cette démarche soutient la répartition responsable des actifs des clients de deux façons importantes : en orientant le processus de placement aux étapes de la recherche et de la prise de décision, et en tirant parti de notre participation dans les entreprises pour apporter des changements positifs, tels que l'élaboration de politiques et de cibles ou l'amélioration des processus, afin de favoriser la création d'une valeur à long terme pour les parties prenantes.

Le dialogue actif fait partie intégrante de notre stratégie d'investissement durable. Nous utilisons les renseignements recueillis dans le cadre de nos interventions pour éclairer nos décisions de placement et pour inciter les directions d'entreprises à améliorer leurs procédures et leurs politiques. Nous croyons que le dialogue est essentiel pour mieux comprendre les occasions et les risques ESG qui ont une incidence sur les sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi que pour améliorer les pratiques des émetteurs et les résultats de placement à long terme.

ENTITÉ DÉTENUE : entreprise de métaux et de mines

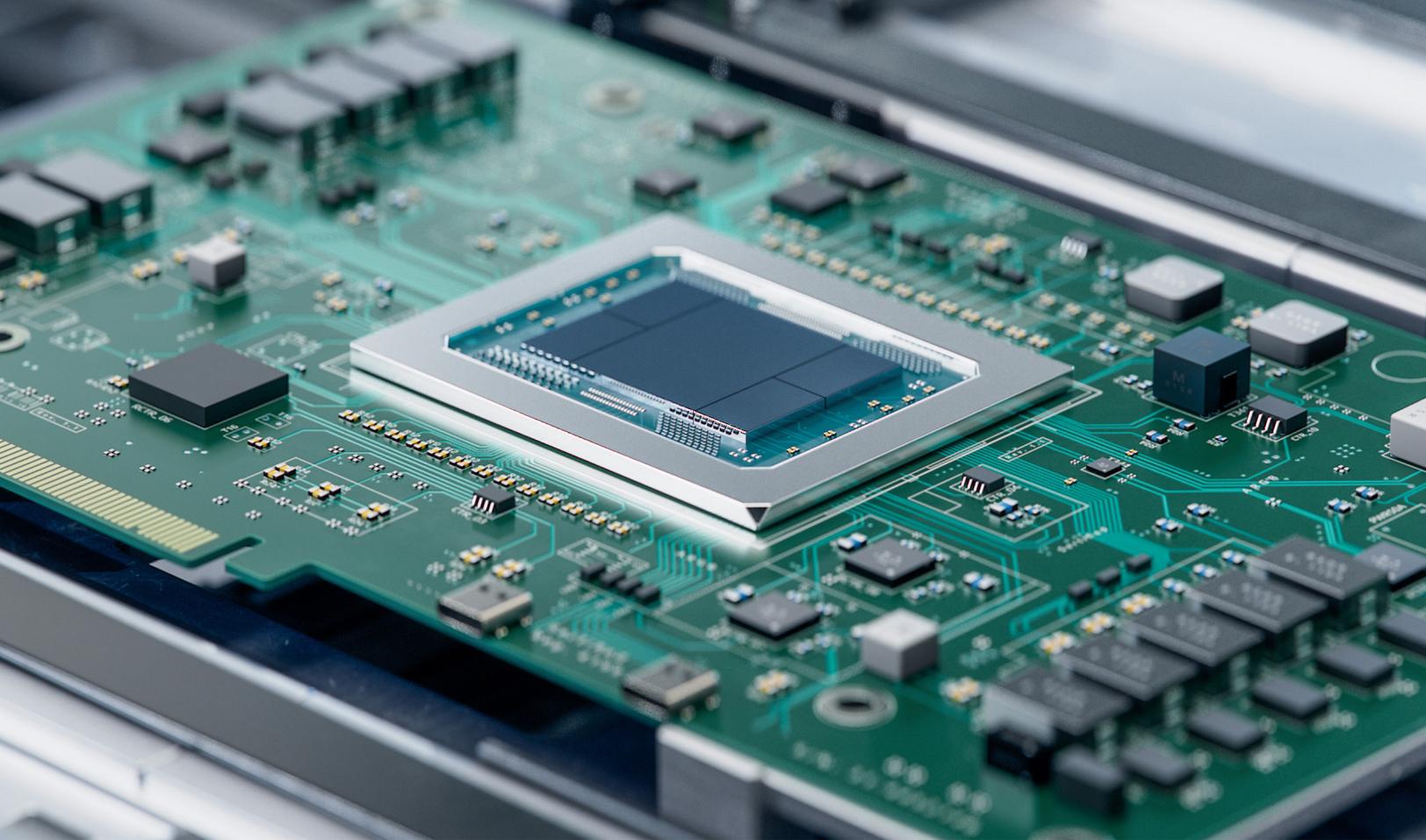
Sujets abordés : diversité, environnement, émissions de gaz à effet de serre

Contexte : nos interventions auprès de la société en 2022 ont porté sur plusieurs sujets, notamment la diversité au sein du conseil d'administration, les émissions de gaz à effet de serre et les efforts en matière d'environnement.

Objectif de l'intervention : en ce qui concerne la diversité, en 2021, nous avons encouragé la société à favoriser une meilleure représentation des femmes au sein de son conseil d'administration, car nous croyons que la diversité des genres peut contribuer à améliorer le processus de prise de décisions et le rendement. En 2022, l'entreprise a augmenté la représentation féminine au sein de son conseil, la portant au seuil que nous avons suggéré.

En ce qui concerne l'environnement, et plus précisément les émissions, nous souhaitons tout particulièrement sensibiliser la société à ses émissions de gaz à effet de serre, étant donné la nature du secteur. La société a réalisé des progrès appréciables pour ce qui est de mesurer ses émissions et de fixer des cibles de réduction. Ainsi, elle vise une réduction importante de ses émissions de niveau 1 et 2 d'ici 2030. Elle a également déployé des efforts pour se détourner des secteurs contribuant aux niveaux défavorables d'émissions de GES. Nous considérons que dans l'ensemble, les efforts de la société en matière d'environnement sont au-dessus de la moyenne par rapport à ses pairs. Nous mettons également l'accent sur la déforestation, en raison de l'impact environnemental de l'activité minière, et avons eu des échanges avec les dirigeants à ce sujet. La société s'est engagée à reboiser les terrains touchés.





ENTITÉ DÉTENUE : fabricant de matériel électronique

Sujets abordés : diversité, rapports sur les facteurs ESG, cibles de gaz à effet de serre.

Contexte : en 2022, nous avons rencontré les dirigeants de la société afin de discuter avec eux de plusieurs sujets liés à la gouvernance et l'environnement.

Objectif de l'intervention : en ce qui concerne la gouvernance, nous avons discuté de la structure du conseil d'administration de l'entreprise et souligné le manque de diversité des genres. Nous avons fait part de notre point de vue, selon lequel un conseil plus diversifié peut se traduire par une amélioration du processus de prise de décisions et du potentiel de rendement de l'entreprise. Les dirigeants avaient déjà fait état du grand nombre de membres au sein du conseil d'administration et indiqué que la diversité constituait une priorité élevée pour la société. Par ailleurs, la société avait été impliquée dans un litige. Nous avons interrogé la direction sur les façons de prévenir de tels litiges à l'avenir, et elle nous a répondu qu'elle avait mis en place des solutions afin d'éviter ce genre de situations.

Parmi les sujets liés à l'environnement, nous avons abordé les rapports sur les facteurs ESG et les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'entreprise a indiqué que ses clients l'interrogeaient de plus en plus souvent sur ses pratiques ESG et ses cibles de réduction des émissions, et a reconnu que ses activités pourraient être touchées si elle ne continuait pas à réaliser des progrès à l'égard de ses pratiques ESG et de sa communication de l'information connexe. En 2022, la société a réalisé des progrès importants en ce qui concerne ses efforts en matière d'environnement. Elle avait déjà annoncé des réductions de ses émissions de niveau 1 et 2 d'ici 2030. Plus récemment, elle a annoncé qu'elle visait la carboneutralité d'ici 2040 et qu'elle entendait publier ses progrès à cet égard sur une base récurrente. Bien que plusieurs difficultés persistent, notamment en ce qui a trait aux émissions de niveau 3, nous sommes satisfaits des efforts déployés par l'entreprise, qui la placeront à notre avis dans une position favorable pour conclure de nouvelles affaires.

Processus d'intervention et de vote par procuration de Fidelity

Repérer les occasions de dialogue

Nous entretenons un dialogue permanent avec la direction des sociétés dans lesquelles nous investissons. Au moins deux fois par an, nos gestionnaires de portefeuille et analystes tiennent ensemble des réunions formelles avec ces entreprises. Par ailleurs, nous échangeons avec les entreprises dans des circonstances particulières comme celles-ci :

- Controverse ou événement défavorable (p. ex., un cas de mauvaise gouvernance);
- Entreprises signalées par nos analystes, lors de l'attribution des cotes de durabilité exclusives à Fidelity, comme étant de bonnes candidates pour des discussions relatives au développement durable (p. ex., une exposition à des risques pour la durabilité);
- Interventions thématiques de l'équipe de l'investissement durable de FIL sur un enjeu particulier comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement;
- Demande de la part d'un émetteur concernant un point de gouvernance ou un événement (p. ex., une fusion ou une acquisition) avant son annonce;
- Participation à une coalition d'investisseurs (p. ex., Climate Action 100+).

Nos interventions

Lorsque nous repérons une occasion d'intervention, nous pensons que la meilleure approche est d'établir un dialogue constructif avec les entreprises pour leur expliquer nos convictions et nos attentes, ainsi que pour favoriser l'établissement de nouvelles pratiques et politiques. Fidelity étant connue pour son optique axée sur les paramètres fondamentaux à long terme et pour ses relations de longue date avec les émetteurs du monde entier, nous estimons être bien placés pour exercer notre influence afin de promouvoir des pratiques axées sur la durabilité. C'est pourquoi, pour opérer des changements, il est souvent préférable selon nous de nouer le dialogue avec les entreprises plutôt que de les exclure de nos portefeuilles.

Notre processus d'intervention se veut clair et transparent; les éléments suivants sont fixés dès le début :

- enjeux clés : thèmes pour lesquels l'entreprise doit démontrer une amélioration (p. ex., changements climatiques);
- objectif : résultat attendu de l'intervention (p. ex., une réduction des émissions de carbone);
- jalons : signes que l'entreprise fait des efforts pour atteindre l'objectif que nous avons communiqué (p. ex., fixer une cible de réduction des émissions);
- indicateurs de performance clés (IPC) : une mesure quantifiable de la performance dans le temps pour un objectif spécifique (il est important d'associer des IPC mesurables aux objectifs);
- échéancier : délai au terme duquel on peut raisonnablement s'attendre à une amélioration;
- statut : mesure ponctuelle des progrès (p. ex., aucun progrès vs certains progrès vs réussite).

Suivi des progrès

Il est tout aussi important de suivre l'avancement des démarches que de les entreprendre, car il faut évaluer les changements et vérifier si les objectifs intermédiaires et finaux ont été atteints. Nos analystes, gestionnaires de portefeuille et spécialistes de l'investissement durable documentent tous les échanges qui ont eu lieu avec les entreprises au moyen d'une plateforme centralisée, accessible à toute l'équipe des placements. Cette transparence permet à l'équipe de se familiariser avec les divers secteurs, thèmes et catégories d'actifs, ce qui enrichit nos connaissances. Nos démarches peuvent avoir divers échéanciers selon l'importance et l'urgence de l'enjeu ESG, et les résultats (ou l'absence de résultats) de nos interventions sont compilés par nos analystes dans notre système de cotes de durabilité.

ENTITÉ DÉTENUE : institution financière

Sujets abordés : stratégie d'affaires, pratiques de vente, gouvernance

Contexte : au cours de la première moitié de 2022, nous avons rencontré le président du conseil de la société et avons profité de l'occasion pour discuter d'une variété de sujets, y compris la stratégie d'affaires, les pratiques de ventes et la gouvernance.

Objectif de l'intervention : nos discussions ont mis l'accent sur le rendement inférieur par rapport aux sociétés comparables, sur les causes premières de ce retard et sur les plans formulés pour régler ce problème. La société a fait l'objet de critiques à l'égard de ses pratiques de ventes et de ses frais, et nous avons interrogé le président du conseil à ce sujet. Au cours des dernières années, la société a adopté des mesures prudentes pour améliorer ses pratiques de ventes et assurer la mise en place d'une culture des ventes robuste, et elle affirme avoir résolu les problèmes énoncés ci-haut à ce chapitre. Elle a également apporté des modifications à ses frais afin de les harmoniser à ceux des sociétés comparables.

Plus récemment, des changements ont été opérés au sein de la direction de la société. Nous avons dialogué avec les dirigeants pour vérifier si l'entreprise disposait d'un plan de relève approprié qui était clairement formulé au sein de l'organisation afin de préserver sa stratégie.

Nous échangeons régulièrement avec les dirigeants sur des questions liées au climat depuis plusieurs années. L'entreprise a fait des progrès remarquables sur le plan des initiatives liées au climat; elle s'est notamment engagée à atteindre la carboneutralité et a publié des plans plus détaillés concernant sa vision pour l'avenir. Nous croyons les entreprises qui mettent l'accent sur la gestion des risques liés aux changements climatiques sont en meilleure posture pour gérer les risques d'affaires, réduire le coût du capital et protéger la valeur de leurs actifs sous-jacents. Nous continuerons d'intervenir auprès de la société de façon périodique pour surveiller ses progrès et l'encourager à déployer des efforts supplémentaires à l'égard du climat.

ENTITÉ DÉTENUE : fournisseur de dispositifs médicaux

Sujets abordés : émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, gestion de l'eau et des déchets, gouvernance

Contexte : nos efforts auprès de la société ont surtout porté sur les aspects environnementaux, puisqu'elle a dans l'ensemble enregistré de bons résultats en ce qui concerne les mesures sociales et la gouvernance.

Objectif de l'intervention : la société a réalisé d'importants progrès sur le plan de la transparence à l'égard de ses émissions de gaz à effet de serre, et nous nous attendons à ce qu'elle établisse des cibles à moyen et à long terme à l'avenir. Nous continuerons de surveiller et d'encourager ses progrès à cet égard. Les autres sujets abordés concernant l'environnement comprenaient la consommation d'énergie et la gestion de l'eau et des déchets. À l'heure actuelle, la société ne dispose pas de données relativement à sa consommation d'énergie et d'eau, mais nous croyons qu'elle en publiera d'ici peu. Elle cherche activement des façons de réduire ses déchets, notamment en concevant de nouvelles versions de ses produits qui en génèrent moins et en établissant des objectifs pour recycler les produits après leur usage. Dans l'ensemble, la société doit encore s'améliorer sur le plan environnemental, mais elle a réalisé des progrès et est sur la bonne voie.

Pour ce qui est de la gouvernance, le conseil d'administration est demeuré stable et nous croyons que l'entreprise est bien gérée. Il convient de noter que la même personne agit à titre de chef de la direction et de président du conseil. Cette tendance est assez répandue dans le secteur, même si elle n'est pas considérée comme une pratique exemplaire. La société fait preuve de diligence dans l'octroi de mandats à cette personne au sein des différents comités pour éviter les conflits potentiels. Nous continuerons de surveiller la situation, mais nous sommes à l'aise avec les pratiques de gouvernance de l'entreprise, parce qu'elle continue à exécuter sa stratégie d'affaires de manière rigoureuse.

Exercice des droits de vote

L'exercice des droits des actionnaires, y compris le droit de voter et de s'exprimer, peut accroître le rendement des placements et réduire le risque qui y est associé au fil du temps. Nous cherchons dans la mesure du possible à exercer notre droit de vote à l'égard de tous les titres de participation que nous détenons. Dans de rares cas, il arrive que nous décidions de ne pas voter si nous jugeons que le coût dépasse les avantages. Nous tenons aussi compte de la situation de la société détenue et des pratiques exemplaires en vigueur sur le marché local. Notre approche et notre politique en matière d'exercice du droit de vote sont conformes à l'ensemble des lois et règlements applicables et sont compatibles avec les objectifs de placement des portefeuilles respectifs.

L'équipe d'investissement durable de FIL est chargée de surveiller les éventuels conflits d'intérêts liés aux votes par procuration, qui portent sur les actifs gérés par Fidelity et les actifs sous-gérés par FIL. Lorsqu'un fonds investit dans plus d'une partie à une transaction, nous agissons toujours dans l'intérêt du fonds. En cas de conflit d'intérêts, nous suivons les recommandations d'Institutional Shareholder Services (ISS), qui est notre conseiller en matière de vote par procuration, et en l'absence de recommandation, nous nous abstenons de voter.

Nous encourageons les conseils d'administration à consulter les investisseurs au préalable d'un vote plutôt que de risquer un rejet de leurs résolutions lors de l'assemblée générale. Selon la taille de notre investissement, si nous sommes en désaccord avec le conseil d'administration, nous cherchons à engager un dialogue avec le conseil dès que possible pour essayer de résoudre nos différends.

Le vote fait partie intégrante de nos interventions auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons. Pour l'ensemble de nos placements en actions, notre objectif est de faire respecter des normes rigoureuses en matière de gouvernance, de préserver les droits des actionnaires et de soutenir les entreprises dont les activités sont durables et responsables, et qui sont imputables envers leurs actionnaires. Notre processus de vote est hautement collaboratif et tire parti de l'expérience de notre équipe de placement élargie pour éclairer notre décision finale. Bien que le vote se limite surtout aux placements en actions, la recherche et le processus d'intervention entourant nos activités de vote sont mis à profit à l'échelle de notre équipe de placement.



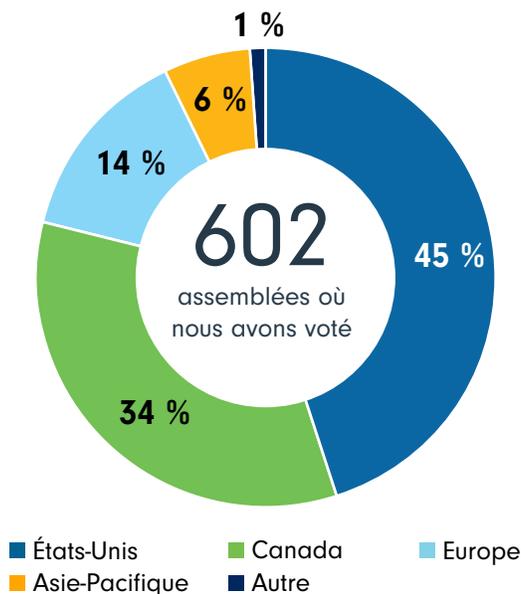
Sommaire des votes par procuration en 2022

Les données relatives au vote par procuration contenues dans le présent document se rapportent aux actifs gérés par la division de gestion des placements de Fidelity.

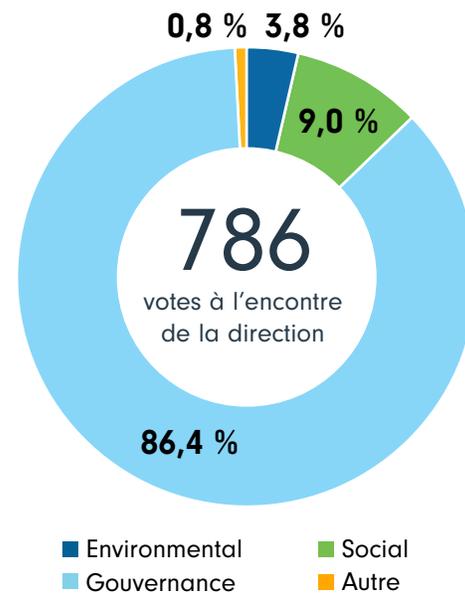
Nous nous efforçons d'exercer les droits de vote de chacune de nos actions dans l'intérêt supérieur de nos clients, avec comme objectif d'améliorer les rendements, de favoriser un comportement exemplaire de la part des entreprises et d'aider les investisseurs à se bâtir un meilleur avenir financier. Nous exercerons notre discrétion dans l'application de nos principes et lignes directrices en matière de vote pour nous assurer que notre démarche à ce chapitre est efficace et qu'elle correspond aux intérêts de nos clients.

Au cours de l'année 2022, il y a eu 609 assemblées de sociétés au cours desquelles 7 214 résolutions ont fait l'objet d'un vote; nous avons voté lors de 602 de ces assemblées, et sur 7 058 résolutions. De ce nombre, 391 (65 %) étaient des assemblées où nous avons voté au moins une fois à l'encontre de la direction. Parmi les 7 058 propositions ayant fait l'objet d'un vote, 6 272 (89 %) étaient en faveur de la direction, et 786 (11 %) étaient contre.

Assemblées où nous avons voté, par région



Votes à l'encontre de la direction



Des 786 votes à l'encontre de la direction, 679 (86 %) portaient sur des thèmes liés à la gouvernance, comme l'élection des administrateurs, la rémunération et les rapports relatifs aux audits et aux résultats financiers. Les thèmes sociaux, comme la diversité, l'équité, l'inclusion et les dépenses politiques ont représenté 71 (9 %) des votes contre la direction. Les thèmes environnementaux, principalement ceux liés aux changements climatiques, ont compté pour 30 (4 %) des votes contre la direction.

Sujets liés à la gouvernance

Le bon fonctionnement du conseil d'administration est essentiel au succès et à la viabilité à long terme de toute société. Fidelity évalue continuellement l'intégrité, la compétence et la capacité de chaque administrateur. Nous croyons aussi qu'une indépendance adéquate au sein des conseils et de leurs comités est essentielle à la protection de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, nous voterons généralement contre les administrateurs qui présentent un faible taux d'assiduité ou qui siègent à un trop grand nombre de conseils d'administration, ou ceux dont l'indépendance est une source de préoccupation, par exemple.

En ce qui concerne la rémunération, nous croyons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que les conseils d'administration soient en mesure d'attirer et de retenir les cadres supérieurs les plus qualifiés. À notre avis, l'établissement de niveaux de rémunération appropriés relève principalement du comité de rémunération du conseil. Bien que ce jugement doive se fonder sur le contexte du marché, toutes les ententes de rémunération devraient concorder avec les intérêts des actionnaires et être proportionnelles à la contribution des personnes concernées. Ainsi, nous voterons généralement contre les ententes de rémunération que nous estimons ne pas être conformes aux intérêts des actionnaires, les mécanismes incitatifs dont l'effet dilutif est excessif ou les régimes incitatifs qui permettent l'acquisition immédiate ou à court terme des primes.

En ce qui concerne les rapports sur les audits et les résultats financiers, nous reconnaissons l'importance de ces renseignements et cherchons à nous assurer qu'ils sont clairs, transparents, complets, cohérents, pertinents et exacts. Nous croyons que de manière générale, les entreprises ne devraient modifier leurs politiques et principes de gouvernance que pour satisfaire aux exigences légales ou techniques ou pour protéger les actionnaires et favoriser leurs intérêts et leurs droits. Par conséquent, nous voterons généralement contre le renouvellement de mandats d'auditeurs lorsque nous avons des préoccupations au sujet de la qualité ou de l'intégrité de l'audit.

ENTITÉ DÉTENUE : société de restauration rapide

Sujets abordés : rémunération des dirigeants, changements climatiques

Contexte : nous avons échangé avec les dirigeants et les employés clés de l'entreprise sur plusieurs sujets, les plus importants étant la gouvernance, plus précisément la rémunération des dirigeants. Les changements climatiques ont également été abordés.

Objectif de l'intervention : la société a réalisé d'importants progrès en matière de gouvernance. Pendant plusieurs années, elle a dû composer avec un conseil d'administration démesuré qui était composé d'actionnaires minoritaires exerçant un contrôle majoritaire. Au fil de nos discussions, nous avons renseigné la société sur les meilleures pratiques et l'avons encouragée à délaisser cette structure. Après notre intervention, l'entreprise a annoncé la nomination d'un nouveau président exécutif, qui a apporté des changements constructifs au conseil.

Nous avons aussi discuté de la rémunération des dirigeants. La société rémunérait ses cadres à des niveaux semblables à ceux de ses pairs, mais le cours de son action était nettement inférieur. Depuis l'entrée en fonction du nouveau président du conseil, la rémunération des cadres a fait l'objet de changements qui correspondent mieux à ses résultats. Nous avons effectué une diligence raisonnable à l'égard des régimes de rémunération et des cibles de rendement, et nous étions d'avis qu'ils étaient conformes aux intérêts des actionnaires.

D'un point de vue environnemental, nous croyons que la société pourrait améliorer son empreinte carbone, notamment en étant plus transparente quant aux émissions liées à ses activités et, possiblement, en établissant des cibles officielles de réduction des émissions. Nous continuerons à nous impliquer en soutenant une trajectoire positive d'initiatives liées au climat de la société.

Sujets sociaux

Nous croyons que les organisations accueillantes et inclusives qui embauchent, forment, promeuvent et rémunèrent leurs employés en fonction de leurs mérites, sans égard pour le sexe, l'âge, la race, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, les antécédents économiques, l'invalidité ou tout autre facteur, font un meilleur usage de leur capital humain. Les organisations qui favorisent la diversité peuvent aussi être plus productives et plus performantes. Nous invitons par conséquent les sociétés dans lesquelles nous investissons à établir des politiques de non-discrimination complètes et efficaces et à veiller activement au respect de ces dernières. En règle générale, nous voterons contre les conseils d'administration de sociétés des marchés développés qui ne comptent pas au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration, par exemple.

En ce qui concerne les dépenses politiques, nous soutenons la communication rigoureuse de l'information relative aux activités de lobbying politique des entreprises. Nous envisagerons de voter contre la direction, habituellement sur les propositions d'actionnaires, lorsque les dons aux partis politiques et les activités de lobbying ne sont pas conformes à la stratégie ou aux engagements de la société, ou lorsque de telles activités sont en conflit avec les intérêts des parties prenantes.

Sujets environnementaux

Nous sommes conscients que les changements climatiques présentent des risques pour la rentabilité à long terme et la pérennité des entreprises. Les investisseurs sont exposés à des risques de pertes attribuables aux changements climatiques, ainsi qu'aux conséquences physiques directes de ces derniers (p. ex., les phénomènes météorologiques extrêmes qui se répercutent sur la production agricole et la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les infrastructures, les précipitations et l'approvisionnement en eau) et aux incidences des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans certains secteurs de l'économie. Par conséquent, lorsque cela est pertinent, nous cherchons à encourager les sociétés à adopter un comportement plus responsable en matière de changements climatiques. Celles-ci doivent respecter des normes minimales en matière de surveillance, de pratiques, de divulgation et de mesures relatives aux changements climatiques. Par ailleurs, les sociétés doivent prendre des mesures appropriées pour adapter leurs modèles d'affaires en fonction des conventions internationales qui visent à atténuer les effets des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la déforestation. De façon générale, nous voterons contre les administrateurs des sociétés qui ne répondent pas à nos attentes minimales pour ce qui est de leur gestion et de leur surveillance des risques liés aux changements climatiques, de leur transparence à l'égard des risques et occasions liés aux changements climatiques et de leur stratégie de réduction de leur impact sur le climat.

ENTITÉ DÉTENUE : société de distribution d'électricité

Sujets abordés : changements climatiques, émissions de gaz à effet de serre, rapports sur le développement durable, diversité, rémunération des dirigeants, cybersécurité

Contexte : au cours de 2022, nos analystes ont échangé avec la société à deux reprises, soit une fois au début de l'année et une fois à la fin.

Objectif de l'intervention : au début de l'année, notre dialogue a porté principalement sur le développement durable. Notre deuxième intervention était davantage axée sur la gouvernance. Les changements climatiques, les émissions de gaz à effet de serre, les rapports sur le développement durable, la diversité, la rémunération des dirigeants et la cybersécurité ont été les principaux thèmes abordés au cours de nos discussions.

La société s'était fixé des cibles ambitieuses en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de carboneutralité. Nous avons communiqué avec elle pour nous assurer qu'elle publiait de l'information adéquate et claire à l'égard de ces cibles, de leur faisabilité et du suivi de celles-ci. La société a continué à réaliser des progrès en ce qui a trait à la communication de l'information environnementale en tirant parti de cadres largement reconnus, comme le Sustainable Accounting Standards Board (SASB). De façon générale, nos discussions avec les dirigeants ont été constructives et nous croyons que les efforts liés aux facteurs ESG déployés par l'entreprise sont supérieurs à la moyenne par rapport à ses pairs.

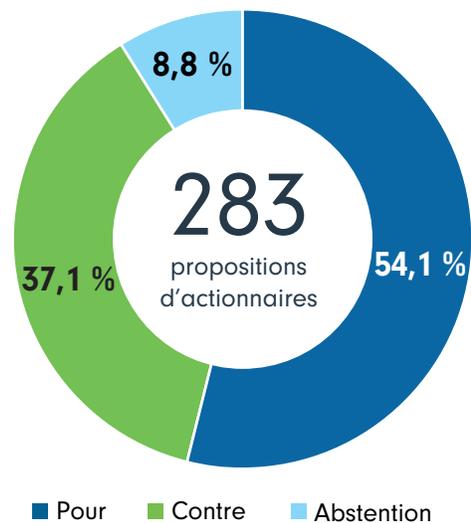
Du point de vue de la diversité, la société est satisfaite de ses communications et de ses politiques actuelles en matière d'égalité entre les sexes. La direction a toutefois reconnu qu'elle avait encore du travail à faire en ce qui concerne les minorités visibles. Nous l'avons encouragée à recueillir des données à l'échelle de l'entreprise et à prendre des décisions quant aux mesures additionnelles requises après avoir analysé cette information.

D'après nos discussions, il n'y a eu aucune violation importante de la cybersécurité ni aucune préoccupation à ce sujet, et le programme de rémunération est équitable dans l'ensemble. Nous avons encouragé la société à accroître l'utilisation de certains incitatifs, comme les primes à long terme fondées sur le rendement. Nous avons également discuté de la possibilité de lier la rémunération des dirigeants aux objectifs climatiques pour accroître leur responsabilisation individuelle.



Propositions d'actionnaires

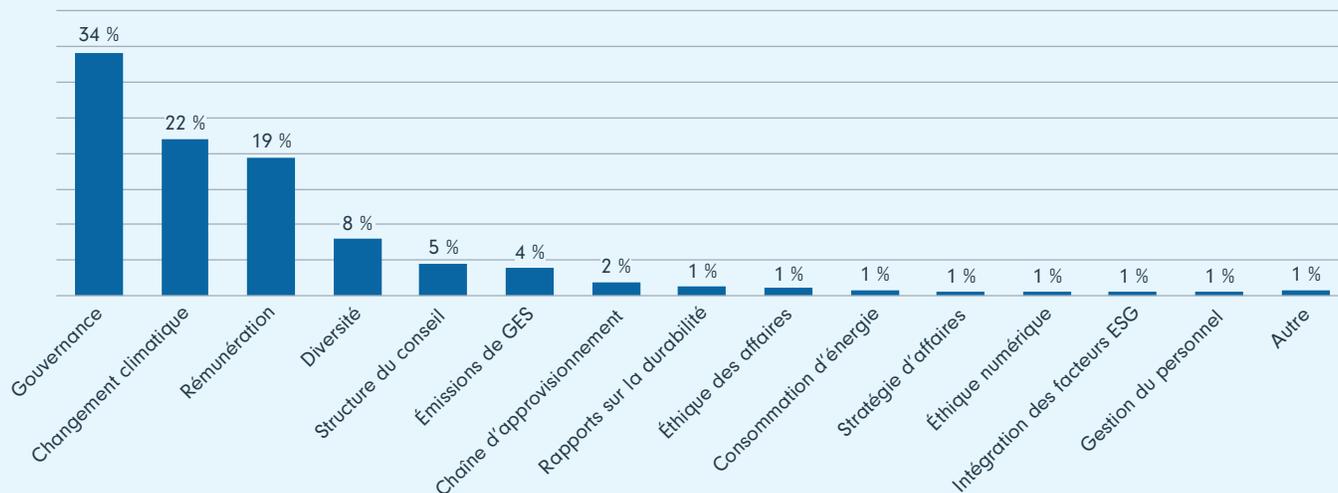
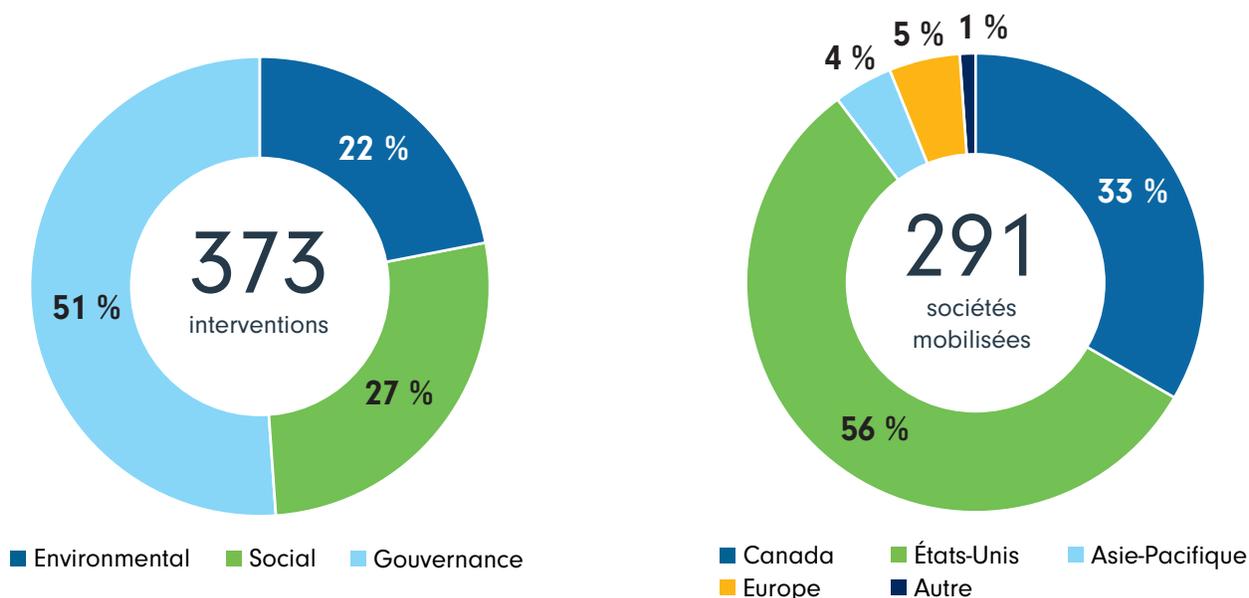
D'une manière générale, nous tenons compte des recommandations et des pratiques actuelles de la direction lorsque nous exerçons notre vote à l'égard de propositions d'actionnaires sur des facteurs environnementaux et sociaux, car nous estimons que la direction et le conseil d'administration sont les mieux placés pour traiter ces questions. Dans certaines situations, lorsque notre point de vue diffère de celui de la direction ou du conseil d'administration d'une société, nous cherchons à collaborer avec ceux-ci aussitôt que possible afin de régler les différends. En cas d'échec, nous pouvons décider de voter contre la recommandation d'une société, ou nous abstenir de voter. Notre principe directeur veut que les droits de vote soient toujours exercés dans l'intérêt supérieur de nos clients.



Faits saillants de nos dialogues en 2022

Les données relatives aux interventions et les exemples fournis aux présentes se rapportent aux actifs gérés par la division de gestion des placements de Fidelity.

Au cours de 2022, nous avons effectué 373 interventions auprès de 291 sociétés partout dans le monde. Les interventions désignent les interactions avec les sociétés sur les enjeux ESG dans le but d'exercer une influence sur leurs pratiques ESG ou d'améliorer la divulgation des informations connexes. Ces interactions comprennent les rencontres (en personne ou virtuelles) et les formes de communication écrites. Les dialogues ont généralement porté sur la gouvernance, mais les changements climatiques et la rémunération des dirigeants ont également été des thèmes courants.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant Fidelity.

Le présent rapport a été fourni par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) à titre informatif seulement. Il comprend des exemples d'activités d'investissement durable menées par Fidelity et FIL Limited (FIL) seulement et l'information est à jour à la date de publication. Le rapport peut faire référence à des facteurs ESG dont Fidelity et FIL peuvent tenir compte dans le cadre de leur processus de recherche ou de placement. Il ne reflète pas l'approche d'une autre société ou de sous-conseillers de Fidelity Investments comme Fidelity Management & Research Company LLC, FIAM LLC, Geode Capital Management, LLC et State Street Global Advisors Ltd. quant à la recherche sur les enjeux ESG, l'intendance et l'investissement durable, de manière spécifique ou générale.

FIL se rapporte au groupe de sociétés qui constitue l'organisation mondiale de gestion des placements et fournit les renseignements sur les produits et services dans les territoires à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Ce rapport ne s'adresse pas aux personnes se trouvant aux États-Unis et ces dernières ne doivent prendre aucune décision en fonction de l'information qu'il contient; le contenu est uniquement destiné aux personnes qui résident dans les territoires où la distribution des fonds correspondants est autorisée, ou dans lesquels cette autorisation n'est pas nécessaire.

Tout placement dans un fonds en gestion commune ou un fonds d'investissement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire la notice d'offre avant d'investir. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

FIL dispose d'une équipe spécialisée en investissement durable au sein de sa division de gestion d'actifs, qui soutient davantage l'intégration des facteurs ESG dans ses pratiques de placement. L'équipe d'investissement durable est chargée de soutenir les activités de mobilisation et de vote par procuration au nom des fonds et des comptes visés qui sont gérés ou conseillés par Fidelity et FIL.

Les énoncés contenus dans ce rapport sont fondés sur des renseignements jugés fiables. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, Fidelity, ses sociétés affiliées et les entités qui lui sont apparentées ne peuvent garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ou des conseils d'ordre fiscal ou juridique. Ce rapport ne constitue pas : 1) une distribution, ni une offre ou une sollicitation de recourir aux services de gestion de placements de Fidelity ou de ses sociétés affiliées; 2) une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de titres dans tout territoire ou pays où une telle distribution ou une telle offre ne sont pas autorisées ou contreviendraient aux lois et règlements régionaux; et 3) une déclaration que le contenu présenté est pertinent dans toutes les régions ou que les opérations ou les services qui y sont mentionnés sont disponibles ou appropriés pour la vente ou l'utilisation dans tout pays ou toute juridiction, ou par tout investisseur. Les graphiques et les tableaux sont utilisés à des fins d'illustration seulement et ne reflètent pas la valeur future ni le rendement d'un fonds ou d'un portefeuille. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.i., ses sociétés affiliées et ses entités apparentées n'assument aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions ou en cas de pertes ou dommages. Il est interdit de reproduire ou de transmettre ce rapport à quiconque sans l'autorisation préalable de Fidelity.

De temps à autre, un gestionnaire, analyste ou autre employé de Fidelity ou de FIL peut exprimer une opinion sur un échange, une société, un titre, un secteur ou un segment du marché. Les opinions exprimées par ces personnes représentent un point de vue personnel à un moment donné et ne constituent pas nécessairement le point de vue de Fidelity, de FIL ou de toute autre personne au sein de ces organisations. Ces opinions sont susceptibles de changer à tout moment en fonction de l'évolution des conditions et d'autres facteurs, et Fidelity et FIL déclinent toute responsabilité en ce qui a trait à la mise à jour de ces points de vue. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme des conseils en placement ni comme une indication de l'intention de négociation visant un fonds ou un portefeuille, notamment car les décisions de placement relatives aux fonds et aux portefeuilles sont prises en fonction de nombreux facteurs. De plus, toute référence dans le présent document à des titres en particulier ne doit pas être interprétée comme une recommandation d'achat ou de vente de ces titres.

Les énoncés prospectifs reposent sur l'information disponible à la date des présentes et Fidelity et FIL déclinent toute obligation de les mettre à jour. Les événements réels peuvent différer des hypothèses émises par Fidelity et FIL dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs, y compris tout rendement projeté ou autre renseignement, se concrétiseront ou que les conditions et rendements réels ne seront pas sensiblement différents ou moins favorables que ceux présentés dans le rapport.